

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX RUE NAIN, 1,
ROUBAIX-TOURCOING :
Tous les jours, 12 fr.
En souscription, 23 fr.
On paie d'avance.
L'abonnement continue, sauf avis contraire.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbecq, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bulier et C^o place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 29 MARS 1872

BOURSE DE PARIS
DU 29 MARS

3 0/0	55 85
4 1/2	79 25
5 0/0	89 10

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

BULLETIN QUOTIDIEN

La conduite de l'Italie envers la France, pendant l'invasion prussienne, avait donné lieu à des interprétations diverses. Il ne sera plus possible, désormais, d'équivoquer sur ces causes et son but.

Dans son numéro du 24 mars, la *Gazette nationale*, de Berlin, a publié un long article rétrospectif sur le rôle joué par l'Italie pendant la guerre de 1870-1871. Elle rappelle la dépêche de lord Granville écrivant à lord Lyons, en date du 10 août :

« Le gouvernement italien nous prie de l'aider à résister aux instances de la France. Nous ne voulons pas conclure un traité formel de neutralité, mais si nous pouvons soutenir l'Italie contre la pression étrangère, nous conviendrons réciproquement de ne pas sortir de l'attitude de neutralité sans un échange préalable de pensée. »

La *Gazette nationale* ajoute : « Le gouvernement italien, et lord Granville peut déjà le constater dans la même dépêche, a accepté avec empressement cette proposition. C'était d'ailleurs de la part de M. Thiers, une forte exigence que de solliciter le concours de 100,000 Italiens pour débloquer Metz. Et qu'auraient-ils fait là-bas ces Italiens ? Après que le roi d'Italie avait profité de la journée de Sedan pour entrer à Rome, devait aider les armées françaises à triompher de l'Allemagne pour qu'ensuite on lui intimât à Paris l'ordre d'évacuer Rome ? »

« Un fait incontestable, c'est que les Italiens ont été aux défaites des Français la possession de Rome. Et lorsque les Français objectent contre les Italiens que ceux-ci ne leur ont donné aucun secours contre l'Allemagne, ils n'oublient pas qu'à faire pénétrer plus profondément dans l'esprit des Italiens cette conviction que LE MALHEUR DE LA FRANCE A ÉTÉ LE BONHEUR DE L'ITALIE. »

Nous n'avions pas besoin de cette confiance pour apprécier la reconnaissance des Italiens; mais l'aveu qui précède est précieux à recueillir et à méditer.

La *Gazette officielle* d'Italie a publié récemment le décret royal qui prescrit d'inscrire à la dette publique une somme de 3 millions 225,000 fr., montant de la pension annuelle accordée au Pape par la loi des garanties. Le gouvernement italien ne dit pas que Pie IX refuse cette allocation, dont l'acceptation serait présentée partout comme la ratification des faits accomplis. Mais le décret n'en a pas moins été promulgué afin de tromper ceux qui voudront bien se laisser duper et de former un nouvel argument aux défenseurs soldés de l'Italie dans la presse européenne.

Peut-être le *Radical*, devant la mesure qui frappe son aîné dans la carrière, est-il saisi de ce pressentiment mélancolique si plaisamment traduit par Cham, lorsqu'il nous représente un lauréat s'exclamant sur le corps d'un camarade trop désaltéré. « Voilà pourtant comme je serai dimanche ! » Nous pratiquons trop la charité chrétienne pour ne pas souhaiter au *Radical* de s'épargner les écarts et, par suite, les mésaventures de la *Constitution*. Mais lui est-il donc impossible de plaindre un compagnon d'armes sans dénoncer ses adversaires; faut-il donc que chez tous ces prédicants de la religion sociale, on ne puisse parler de fraternité et de solidarité qu'avec des menaces et des grimements de dents ?

Il faut en prendre notre parti : nous n'arriverons jamais au degré de désinvolture qui caractérise certaine presse lorsqu'il s'agit de mettre d'accord avec la doctrine, la liberté de discussion. Ainsi, le journal de feu Motu, versant des larmes sur le sort de la *Constitution*, assaisonne son oraison funèbre de cette plaisante réflexion : « Nous blâmons la mesure et nous regrettons qu'elle » frappe un journal républicain. » Ceci revient à dire que s'il s'agissait d'un autre journal exprimant une autre opinion, la rigueur serait excusable. Un peu plus, le *Radical*, si on l'en pressait, exprimerait ainsi sa pensée : « Que ne » réserve-t-on pour les organes du parti » conservateur les sévérités prodiguées » à la presse radicale, si digne dans » l'exercice de son apostolat, si bien- » veillante et si courtoise dans ses pro- » cédés de polémique. »

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 28 mars 1872.
L'incident que je vous avais fait pressentir au sujet de la prolongation des délibérations de la Chambre jusqu'au 8 avril, a eu l'issue que nous pressentions tous. Il s'est terminé par un échec gratuit pour le gouvernement.

M. Waddington, nommé rapporteur par la commission, est venu donner lecture de son rapport. Il se réduit en substance, aux conclusions suivantes :

M. le ministre de l'intérieur prétend que la Chambre a le droit de retarder la session d'avril des conseils généraux, par cela seul qu'elle a celui de retarder la session du mois d'août. C'est une erreur. La loi l'a autorisée par exception à retarder la réunion du mois d'août, parce celle-ci a une date fixe. Mais une exception ne doit pas s'étendre hors de ses termes, et les autres sessions n'ayant pas été éprouvées la nécessité d'obvier à une exigence qui, pour ces dernières sessions, n'existe pas, nous n'avons donc pas le droit de reculer jusqu'au 8 avril les délibérations des assemblés départementales.

Devons-nous nous l'attribuer en édictant une loi spéciale ? Il n'y a aucun motif pour cela. La seule raison que nous

aient donnée le chef du pouvoir et ses ministres, est qu'il serait urgent de voter les impôts nouveaux pour équilibrer le budget et hâter la libération du territoire. A cela nous répondrons que le vote des impôts nouveaux ne serait jamais terminé avant le 15 ou le 20 avril, s'il était discuté avec le soin qu'il comporte. On ne comprend donc pas à quoi pourrait servir une prolongation de nos délibérations, qui ne serait pas jusqu'au 8 avril. En second lieu, le produit des impôts votés a été déjà si considérable qu'il suffit aux exigences du trésor pour tout le temps des séances et bien au-delà, même sans que nous ayons à voter de nouveaux douzièmes provisoires. C'est donc bien préférable d'anticiper, au contraire, les vacances de Pâques, de les prendre aussi courtes que les comportent les exigences des conseils généraux, et de reprendre aussitôt après la discussion du budget des recettes on y mettant le soin et le temps qu'il comporte. En conséquence, nous proposons de ne suspendre nos travaux que pendant l'intervalle du 30 mars au 15 avril.

Un tonnerre d'applaudissements a accueilli cette demande. L'enthousiasme a été tel, que la commission a éprouvé elle-même un petit échec pour avoir voulu faire une concession au gouvernement.

Celui-ci ne voyait sans doute pas la nécessité que l'on nommât pour quinze jours une commission de permanence et M. Waddington a annoncé que ses collègues inclinaient dans ce sens. Il a été interrompu par des protestations générales. Nos honorables se demandant sans doute ce que deviendrait le pays, si un malheur, dont tout le monde écarte la pensée, venait à frapper M. Thiers pendant la dispersion de la Chambre ! Ils demandent donc une commission de permanence et ce point sera probablement l'objet essentiel du débat qui a été fixé pour aujourd'hui.

La *Guéenne*, qui publie des lettres de Metz pleines d'intérêt, contenait, dans la dernière de curieux renseignements sur la déposition de M. de Bouteilles, ancien député de la Moselle, devant le conseil d'enquête :

« M. de Bouteilles pense que la capitulation aurait pu être retardée d'au moins huit jours et je crois son appréciation trop modérée; il aurait pu dire quinze jours sans exagération aucune. Quoi qu'il en soit, quand, devant la commission d'enquête, M. de Bouteilles a énuméré, avec pièces à l'appui, les motifs qui lui faisaient conclure à la possibilité de résister encore pendant huit jours, M. le général d'Aurelles de Paladine, s'est pris la tête à deux mains, par un geste empreint de désespoir. Huit jours ! s'est-il écrié... c'était peut-être le salut.—On sait, en effet, que c'est l'armée du prince Frédéric-Charles qui, après la reddition de Metz, est arrivée à marches forcées sur la Loire et a arraché au vainqueur de Coulmiers les résultats de son triomphe sur le corps du prince de Mecklenbourg. »

Au sujet du voyage du général Bour-

baki à Londres, le correspondant de la *Guéenne* dit :

« Il ne l'a fait qu'à son corps défendant et pour obéir à un ordre précis du maréchal Bazaine, son chef hiérarchique. Je puis vous donner, à cet égard, des informations qui défont tout démenti. Voici donc comment les choses se sont passées. M. Bazaine redoutant en M. Bourbaki un chef populaire dans l'armée, un homme de cœur qui, dans les conseils de guerre tenus sous Metz, avait toujours opiné pour l'offensive, fit venir le général chez lui et lui confia la mission d'intriguer que vous savez. Bourbaki refusa, mais le maréchal lui intima l'ordre d'obéir; il devait partir le soir même. Heureusement son chef d'état-major, le colonel Laperche, lui demanda s'il avait l'ordre écrit du maréchal. Le général Bourbaki comprit vite qu'en effet il avait à craindre d'être désavoué s'il ne pouvait produire un témoignage officiel de l'obligation où il était d'obéir. Il retourna donc au grand quartier-général et finit par obtenir l'ordre écrit qui sauvegardait sa responsabilité. Cet ordre existe et j'aurais cru qu'il mettrait le brave général à l'abri de tout blâme... Que serait-il donc arrivé s'il était parti sans avoir cette pièce qui est sa seule, mais décisive défense aujourd'hui ?... Ces détails, du reste, n'étaient connus dès le mois d'octobre 1870. Il n'est pas douteux pour moi que le général Bourbaki soit tombé alors dans un piège et que le maréchal Bazaine ait voulu simplement se débarrasser d'un chef qui pouvait entraver ses projets. »

Dans toutes les contrées où ils vivent, les Français se préoccupent de la situation de leurs patrie et des moyens de lui rendre son ancienne gloire. Un officier qui a servi avec distinction dans nos armées vient de publier à Genève, à la librairie Chanard, un *Programme de la monarchie nationale*. C'est un opuscule de trente pages utile à lire. Les lignes suivantes suffiront pour faire apprécier la pensée qui a inspiré l'auteur :

« L'histoire de la patrie a des enseignements merveilleux. En 1394, la France, ravagée par la guerre civile et l'étranger, qui profitait comme aujourd'hui de nos divisions, allait succomber; nos pères, alors, se ravaisèrent. Convaincus qu'ils étaient les dupes de quelques ambitieux et de la politique astucieuse de la maison d'Autriche, ils se concertèrent, et tous d'une voix, ils acclamèrent l'homme extraordinaire qui, sous le nom d'Henri IV, fut sans contredit un des rois les plus accomplis que nation eut jamais revé ! »

La situation, beaucoup plus grave aujourd'hui, offre cependant les mêmes moyens de salut. La monarchie nationale réunit toutes les conditions nécessaires pour réparer, refaire et constituer définitivement le pays. A la France à le comprendre et à se décider sans délai. Nos destinées vont s'accomplir; tout est perdu si, malgré nos cruelles expériences, nous persistons à rester divisés, à préférer l'intérêt personnel mal compris à l'intérêt supérieur du pays. La France mutilée, objet d'exécration et de mépris, sera la proie de la canaille cosmopolite

DIRECTEUR-GERANT : A. RENOUX
Le Nord de la France
Trois mois : 35 centimes
Six mois : 65 centimes
Un an : 115 centimes
Annonces : 15 centimes la ligne
Reclamations : 25 centimes
— On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbecq, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bulier et C^o place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 29 MARS 1872

qui se rue déjà sur elle, et dans l'opprobre et la conquête étrangère. Si, au contraire, à l'imitation de nos pères, nous nous tendons une main fraternelle; si nous nous dépouillons des préventions et des préjugés, dont se rient nos implacables ennemis et dont ils profitent pour nous accabler, alors tout est sauvé. »

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. GRÉTY.

Séance du 27 mars 1872.

La séance est ouverte à une heure. Le procès-verbal est lu par l'un des secrétaires.

M. de Langeron présente une demande de rectification.
Hier, M. Jules Favre interrompu M. de Langeron par ces mots : « Cela n'a pas le sens commun. »

M. de Langeron déclare que s'il avait entendu cette interruption, il aurait répondu à M. Jules Favre qu'il avait la prétention d'avoir non-seulement autant de sens commun mais aussi autant de sens moral que quiconque se soit.

Adoption du procès-verbal.
M. le président annonce à l'Assemblée la mort de M. Léopold Javal, député de l'Yonne.

Discussion du projet de loi ayant pour objet de reporter au 8 avril l'ouverture des conseils généraux qui devaient ouvrir avant cette date.

On se rappelle les conclusions du rapport de M. Waddington, conclusions tendant à faire décider par l'Assemblée qu'elle prendra des vacances du 30 mars au 15 avril.

Deux amendements ont été présentés.

M. le marquis de Dampierre développe un amendement demandant que la rentrée de l'Assemblée soit reportée au 22 avril.

Cet amendement est adopté.
M. le ministre de l'intérieur demande qu'une commission permanente soit nommée.

M. le ministre de l'intérieur engage l'Assemblée à adopter la proposition de M. Pelletreau-Villeneuve.

M. Waddington, rapporteur, déclare que la commission ne s'oppose pas à la nomination.

L'amendement Pelletreau-Villeneuve est adopté.

L'ensemble du projet est ensuite adopté. Reprise de la discussion du budget du ministère de l'intérieur.

Sont adoptés sans débat, les chapitres 13 à 21. Puis, l'ensemble du projet.

Discussion du budget de l'Algérie (exercice 1872), s'élevant au total de 22,402,162 fr., plus les ressources spéciales s'élevant à 116,220 fr.

Sont adoptés successivement les 16 chapitres de ce budget.

L'ensemble du budget sur l'Algérie est adopté.

M. Huisson demande que la séance publique de demain s'ouvre à 7 heures du soir.

Dans cette séance, il serait procédé entre autres choses, à l'élection de la commission de permanence.

Cette proposition est adoptée.

M. Baudouin demande qu'il y ait samedi deux séances, l'une à neuf heures du matin, l'autre à deux heures.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 30 MARS 1872

— 32 —

L'ENVERS DE LA COMÉDIE

DEUXIÈME PARTIE

IX

LA VIEILLE DES ARMES.

(Suite)

L'honneur l'orgueil ! il est donc possible de les confondre ! murmura Antoine avec une tristesse poignante dont George ne pouvait pénétrer toute la mystérieuse amertume.
— A présent, continua ce dernier, toutes les conditions sont changées, et mes ressentiments, s'ils persistaient encore, se sont absorbés dans cette catastrophe immense qui change la face du pays. Ceux dont les dédains m'avaient irrité, sont humiliés à leur tour... Quand m'en pensais-je reporter vers ce château que j'ai fui, ce n'est plus une femme élégante et fière que j'y retrouve, une femme à la mode, se jouant de ses souffrances, sou-

riant à un fat et proclamée reine parce qu'elle me raille ou me méprise... Non ! c'est une femme isolée, sans appui, sans défenseur, une femme qui peut-être a besoin de moi, et qui n'ose pas me tendre les bras de peur d'être repoussée ! Son père n'est plus cet homme impérieux et superbe, exerçant dans toute sa plénitude la dictature de l'argent, et relisant ses billets de banque à travers les déchirures de mes vieux parchemins : c'est un négociant, un industriel, écrasé peut-être dans le désastre universel, et se voyant assez prêt de sa ruine pour devenir mon égal.
— Oui, chacun a successivement sa part des leçons de la Providence, dit Antoine comme se parlant à lui-même.
— Celle-là reprit George, semble m'être envoyée tout exprès pour couronner les quatre ans qui viennent de transformer ma vie... Pour les cœurs ulcérés comme pour les coupables, il n'y a pas de plus salutaire apprentissage, pas de régénération plus puissante que ce noble métier des armes, où l'âme se revêt d'un uniforme comme le corps... où disparaissent toutes ces catégories, toutes ces distinctions sociales qui aigrissent et divisent, où il n'y a plus ni gentilhomme, ni roturier, ni riche, ni pauvre, mais un soldat... un soldat marqué au front et au cœur par la patrie, cette mère féconde qui a le même amour pour tous ses enfants !
En prononçant ces paroles avec un martial enthousiasme, George de Prus-

ly ressemblait bien peu à ce timide jeune homme que nous avons vu, au commencement de notre récit, si triste, si mal préparé au bonheur, si méfiant des autres et de lui-même. La pensée qu'il venait d'exprimer répondait sans doute aux sentiments intimes de son compagnon, car Antoine se levant à demi, lui prit la main et la lui serra. Puis il dit avec cette tendresse mélancolique que nous avons déjà remarquée et qui excluait toute idée de curiosité indiscrète :
— George, vous ne m'avez pas dit encore tout ce que j'ai lu dans votre cœur... Vous aimez votre femme, vous l'aimez avec passion... Me suis-je trompé ?
— Oui, je l'aime comme un insensé, je l'aime chaque jour davantage, répliqua George à voix basse, mais avec une émotion qui faisait vibrer tout son être. Vous le savez, Antoine, les veilles de combat disposent les âmes les plus contenues à l'expansion et aux confidences : eh bien ! oui, je l'aime, et depuis quatre ans que je me débats contre cet amour, je n'ai fait que l'enfoncer plus avant dans mon cœur comme un trait enflammé...
O mon ami ! que l'homme est une misérable et infortunée créature. Quand j'étais près d'elle, je ne savais rien dire pour m'en faire aimer. D'injustes rancunes, d'indignes soupçons, de pitoyables méfiances s'étendaient sans cesse entre mon bonheur et moi, assombrissaient mon front, scellaient mes lèvres et donnaient parfois à mon affection un air d'indifférence ou même de haine. Au-

jourd'hui, un ardent souvenir m'emporte à ses côtés... Je m'agenouille en esprit devant cette femme qui est la mienne, qui porte mon nom, dont la beauté est mon trésor, et qui a eu le droit de me croire stupide ou insensible ! Je la revois dans mes songes dix fois plus belle qu'elle ne m'est jamais apparue... Pour un seul de ces moments que je passais près d'elle, morne et silencieux, je donnerais maintenant dix années de ma vie !... Antoine, nous livrons l'assaut demain matin... Si je suis tué, si vous me survivez, oh ! promettez-moi d'aller en France, d'aller dire à Sylvie à quel point je l'ai aimée !
— Mais vous-même, dit Antoine, entraîné, à son tour, par les confidences de George, si vous me voyez tomber mort sous les balles des Arabes, et si vous avez, comme j'en espère bien, le bonheur de me survivre, promettez-moi...
Il s'arrêta brusquement, comme si une révélation terrible se fût tout-à-coup figée sur ses lèvres.
— Eh bien ! mon ami, parle ! dit-elle s'écria George avec feu : fût-il, pour accomplir vos volontés, aller à l'extrémité de la terre, vous savez que je vous appartiens de corps et d'âme !
Antoine n'eut pas le temps de répondre. Ils entendirent, en ce moment, un bruit qui venait de la plaine et qui se rapprochait d'eux ; ils regardèrent à travers les arbres et les arbustes dont les masses opaques s'arrondissaient à leurs pieds, et ils virent des lumières s'avan-

cant comme des feux follets dans la direction de la maison : puis le bruit redevenant plus distinct, ils reconnurent les pas de cinq ou six chevaux retentissant dans la nuit. Les *qui vive* ? des sentinelles s'échangèrent, un léger cliquetis annonça que l'on portait les armes, et, au bout de quelques secondes, un groupe de cavaliers enveloppés de leurs burnous, s'arrêta devant la porte.

La suite au prochain numéro

MODES.

J'ai l'honneur d'annoncer aux dames de Roubaix mon retour de Paris avec un beau choix de modèles des premières maisons, ainsi qu'un bel assortiment de fleurs, plumes, rubans, crêpes neige, sylphides, turquoises, crêpes anglaises, etc. Le tout haute nouveauté.
Chapeaux de paille, (ronds et fermés), formes les plus nouvelles.
N'ayant rien négligé pour être agréable à ma nouvelle clientèle, j'espère que ces dames voudront bien m'honorer de leur visite ; je m'efforcerai de mériter leur confiance.
F. DROUOT,
English spoken, fashionable millinery.
On demande une apprentie.